

ASSEMBLÉE NATIONALE

24 septembre 2012

TARIFICATION PROGRESSIVE DE L'ÉNERGIE - (N° 199)

Commission	
Gouvernement	

Non soutenu

AMENDEMENT

N° 221

présenté par
Mme Dalloz

ARTICLE 10

Supprimer cet article.

EXPOSÉ SOMMAIRE

En conséquence de la suppression de l'article 1.